

# UNE ÉTUDE EMPIRIQUE DES CONNAISSANCES IMPLICITES ET EXPLICITES DES UNIVERSITAIRES IVOIRIENS ET FRANÇAIS SUR LA SÉMANTIQUE DE *DEUXIÈME* ET *SECOND*

GIULIA DE FLAVIIS  
SAPIENZA UNIVERSITÀ DI ROMA

**Abstract** – This study investigates the implicit and explicit intuitions in 98 native university students of Côte d’Ivoire and France, concerning the semantics of *deuxième* and *second*. Our purpose is to observe whether all French-speakers optionally apply *deuxième* and *second* or they choose between the two adjectives on the basis of a specific criterion. The results provided by the quali-quantitative method reveal that the principle of optionality is not acceptable to all participants since, within each linguistic community, there seem to be some *sub-communities* who claim to adopt other rules. From a methodological perspective, this study emphasizes the advantages to take into account the introspective observation along with the empirical analysis in the study of rules underlying linguistic usages.

**Keywords:** implicit knowledge; explicit knowledge; quali-quantitative methods; *deuxième/second*; Côte d’Ivoire.

## 1. Introduction<sup>1</sup>

Comme on le sait, en français contemporain, le rapport entre *deuxième* et *second* fait l’objet de deux hypothèses unidimensionnelles antithétiques. La première de ces hypothèses, dite ‘synonymique’, établit que *deuxième* et *second* sont équivalents sur le plan sémantique et qu’ils peuvent s’appliquer optionnellement, la seule différence étant que *second* “est usité aujourd’hui dans la langue soignée” alors que *deuxième* “est la forme ordinaire” et “le seul à former les ordinaux complexes (*vingt-deuxième*)” (Grevisse, Goosse 2008, p. 775). D’après la seconde, dite ‘bi-sémantique’, l’emploi de *deuxième* et *second* n’est pas libre mais sous-tend au contraire une nette distinction de signifié, *deuxième* étant le seul à pouvoir continuer une énumération alors que *second* la conclut. Reprenant une étude perceptive conduite en France sur la sémantique de *deuxième* et *second* (Floquet 2017), nous tenterons de vérifier plus largement si les locuteurs francophones perçoivent les deux adjectifs comme étant de parfaits synonymes ou si, en revanche, ils leur attribuent une nette distinction de signifié. Nous vérifierons en particulier l’hypothèse de Wilmet (2010), qui s’inscrit dans le second courant mais attribue cependant à *second* des connotations supplémentaires, à savoir les qualités de substitution

<sup>1</sup> Les données faisant l’objet de ce travail nous ont été gentiment fournies par Oreste Floquet et Michela Petrucci. Oreste Floquet est responsable des passations en Côte d’Ivoire et de l’analyse des réponses de 27 informateurs parisiens (publiée dans Floquet 2017). Michela Petrucci, en revanche, est responsable des passations et du codage des réponses de 18 informateurs provenant de différentes régions de France.

et de dévaluation. Réfléchissant sur les expressions *second père* et *deuxième père*, Wilmet observe en effet que *second père* renvoie généralement à l'idée d'un second mariage après veuvage, alors que *deuxième père* sous-tend plutôt l'idée d'un second mariage après divorce. Par conséquent, seul *second père* impliquerait l'idée de substitution, car on suppose que le mariage en question survient après le décès du premier mari, en "substituant" ainsi le précédent. *Deuxième père*, en revanche, n'impliquerait que l'idée du changement du statut parental, étant donné que le premier mari est vraisemblablement encore en vie. En outre, *second* se prêterait davantage à l'idée de dévaluation, comme on peut le voir dans l'expression adverbiale *il ne vient qu'en second*, ou encore dans certains syntagmes tels que *second rôle*, *seconde vendeuse*, *second violon*, où l'adjectif assume une connotation péjorative.<sup>2</sup>

Pour vérifier empiriquement ces hypothèses, nous analyserons les évaluations subjectives de deux groupes d'étudiants universitaires natifs de Côte d'Ivoire et de France, qui ont été appelés à répondre à un questionnaire écrit, spécifiquement conçu pour examiner la perception du rapport entre *deuxième* et *second*. La question que nous nous posons est précisément de savoir si le facteur de l'origine géographique peut influencer la perception des deux adjectifs. En outre, relativement au corpus ivoirien, nous tenterons de vérifier l'hypothèse que deux critères sociolinguistiques tels que les langues parlées par les participants et le type de leur formation universitaire peuvent avoir un impact sur les réponses.

Le protocole utilisé pour l'expérience a été confectionné à partir d'une technique de la psychologie appliquée, qui vise à évaluer aussi bien les intuitions *épilinguistiques*, c'est-à-dire les évaluations spontanées sur la bonne formation d'une structure de la langue, que les réponses *métalinguistiques*, c'est-à-dire les argumentations linguistiques qui se trouvent à la base des jugements exprimés.<sup>3</sup> Les réponses qualitatives seront ensuite quantifiées pour vérifier si d'éventuels noyaux de fréquence peuvent faire émerger des régularités.

Comme nous pourrions le montrer par le calcul fréquentiel des réponses qualitatives, l'hypothèse bi-sémantique semble être confirmée dans la mesure où les participants de chaque catégorie tendent à interpréter *second* comme un adjectif sous-tendant d'autres nuances sémantiques qui varient en fonction de critères subjectifs. Une telle preuve expérimentale, qui se trouverait peut-être délaissée dans le cas où nous observerions le comportement de *deuxième* et *second* uniquement dans un corpus de formes, nous amènera à des réflexions théoriques plus générales concernant l'utilité de combiner l'observation introspective et l'analyse empirique dans l'observation des règles implicites sous-jacentes aux comportements linguistiques.

<sup>2</sup> Notons que pour Wilmet cette distinction ne s'applique que lorsque *second* précède le nom.

<sup>3</sup> Plus, précisément, le questionnaire s'inspire de l'épreuve n.3 du Test d'Habilités Métalinguistiques (Pinto, El Euch 2015), qui permet d'évaluer simultanément les capacités des locuteurs à juger de l'acceptabilité d'une forme linguistique, et de fournir des argumentations cohérentes relativement aux choix effectués. Notons cependant que la batterie de tests élaborée par Pinto et El Euch est conçue pour évaluer les processus métalinguistiques (responsables des capacités de dissocier la forme des énoncés de leur contenu) dans leur sens plus large (méta-syntaxique, méta-morphologique et méta-sémantique), mais ne vise pas, *en principe*, des structures précises et circonscrites de la langue. Le questionnaire utilisé dans ce travail, en revanche, est spécifiquement conçu pour l'étude de la sémantique de *deuxième* et *second*. Rappelons, en outre, que les conceptions de *épilinguistique* et *métalinguistique* que nous adoptons, s'inscrivent dans la lignée des réflexions entamées par Gombert (1990, 1996) qui, mettant l'accent sur le caractère métacognitif des processus de réflexion sur les structures de la langue, distingue les comportements proprement métalinguistiques, révélant une activité de contrôle délibérée sur le langage, des comportements épilinguistiques, "exclusifs de toute gestion consciente" (Gombert 1990, p. 227).

## 2. Méthodologie

### 2.1. Questionnaire

L'expérience se base sur un questionnaire composé de cinq questions épilinguistiques et de deux questions métalinguistiques, auxquelles les informateurs ont dû répondre à l'écrit. Les questions de type épilinguistique prévoient que le sujet exprime une préférence entre deux ou trois alternatives qui lui sont présentées en fonction de leur acceptabilité. Les questions métalinguistiques, en revanche, demandent aux sujets d'explicitier les argumentations linguistiques qui se trouvent à la base de leurs intuitions. Le but des questions métalinguistiques est double: d'une part, nous nous proposons de vérifier si les informateurs conservent une posture cohérente entre leurs intuitions implicites et leurs commentaires explicites ou si, au contraire, ils interprètent les différents stimuli de manière hétérogène et idiosyncratique. D'autre part, nous nous proposons d'observer si les réponses métalinguistiques peuvent révéler des informations intéressantes sur l'usage des deux adjectifs dans les différents contextes.

### 2.2. Corpus

Le corpus ivoirien se compose de 53 étudiants universitaires natifs d'Abidjan, hommes et femmes, âgés de 18 à 34 ans. Les données récoltées seront comparées à celles de la même enquête menée en France sur 45 étudiants universitaires, hommes et femmes, âgés de 18 à 34 ans.

Nous avons divisé les participants abidjanais en deux sous-groupes. Le premier sous-groupe comprend les locuteurs ayant déclaré parler:

1. uniquement le français (12 sujets);
2. le français et une ou plusieurs variétés locales des familles (21 sujets): akan (7 sujets); gur (7 sujets); krou (1 sujet); mandé (6 sujets);
3. le français et l'anglais ou l'allemand (6 sujets).

Nous avons exclu de ce regroupement les personnes n'ayant indiqué aucune langue.

Dans le second sous-groupe, nous distinguons les étudiants ayant une formation linguistique et littéraire, comptant 34 étudiants, de ceux qui ont suivi une formation scientifique de type technologique, législatif, biologique, etc., comptant 19 étudiants.

### 2.2. Méthode

Lors d'une première analyse, nous avons calculé les résultats concernant les réponses épilinguistiques sur la totalité des sujets.

Pour l'inventaire des réponses métalinguistiques, nous avons classé les résultats en fonction de cinq étiquettes: nous avons regroupé sous l'étiquette "Bien répondu" tous les sujets ayant déclaré qu'on utilise *deuxième* si l'énumération va au-delà de deux, alors qu'on utilise *second* si l'on ne parle que de deux éléments. Sous l'étiquette "Sens inversé" se trouvent ceux qui ont défendu exactement le contraire. L'étiquette "Pas de différence" regroupe les sujets qui interprètent *deuxième* et *second* comme parfaitement équivalents. Ensuite, nous avons regroupé sous l'étiquette "Autre" toutes les réponses où la différence entre *deuxième* et *second* se situe sur un plan qualitatif ne faisant pas référence à la

succession numérique, par exemple: “ils s’accordent selon le genre du mot qui le précède”, “on dit Deuxième République française, car cette république admet une nouvelle constitution”. Nous avons également répertorié les sujets qui ont déclaré ne pas pouvoir fournir d’explication sous l’étiquette “Je ne sais pas” et ceux qui n’ont pas répondu sous l’étiquette “Aucune réponse”.

Nous avons par la suite mené une analyse croisée des données selon le critère de la cohérence manifestée par les informateurs dans chacune des deux catégories.

### 3. Résultats

#### 3.1. Questions épilinguistiques

##### 3.1.1. Guerre civile et guerre mondiale

Les deux premières questions du test sont les suivantes:

- (1) On imagine qu’au Belize pendant ce dernier siècle il y a eu trois guerres civiles: la première en 1920 qui a duré au moins dix ans. Après une guerre en 1945, la plus violente et finalement une troisième en 1960 terminée heureusement avec un traité de paix entre les peuples. Comment pourrait-on appeler la guerre de 1945?  
La seconde guerre civile.  
La deuxième guerre civile.
- (2) Jusqu’à nos jours l’homme a connu 2 guerres mondiales: l’une en 1914 et l’autre en 1939. Si on imagine une troisième guerre mondiale en 1970, comment pourrions-nous appeler la guerre de 1939?  
La seconde guerre mondiale.  
La deuxième guerre mondiale.

Ces questions visent à vérifier l’hypothèse bi-sémantique selon laquelle *deuxième* est employé lorsque l’énumération peut aller au-delà de deux alors que *second* ne s’utilise que pour conclure une succession de deux éléments. Plus précisément, l’idée est de vérifier si les réponses à la question (1), qui présente une situation fictive, se confirment dans les réponses à la question (2), qui présente en revanche une situation analogue faisant référence à des faits concrets. Le but est donc de vérifier si la règle bi-sémantique s’applique aussi là où les connaissances antérieures ne surviennent pas, c’est-à-dire dans des situations inventées.

Les Figures 1 et 2 présentent les résultats concernant les questions (1) et (2) dans le corpus abidjanais et dans le corpus français.

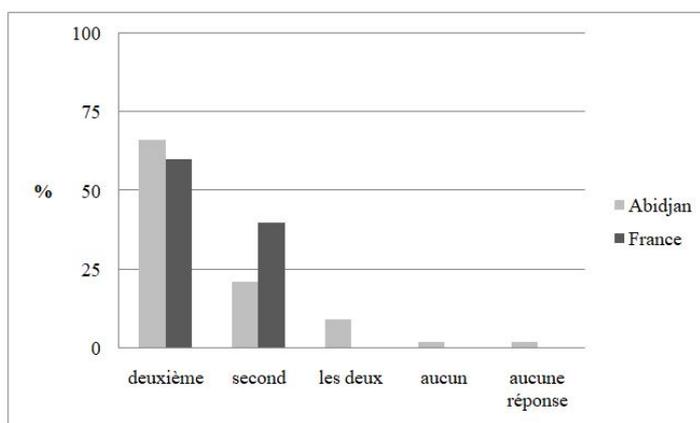


Figure 1  
 Résultats concernant la question (1) dans le corpus abidjanais (en gris clair) et le corpus français (en gris foncé).

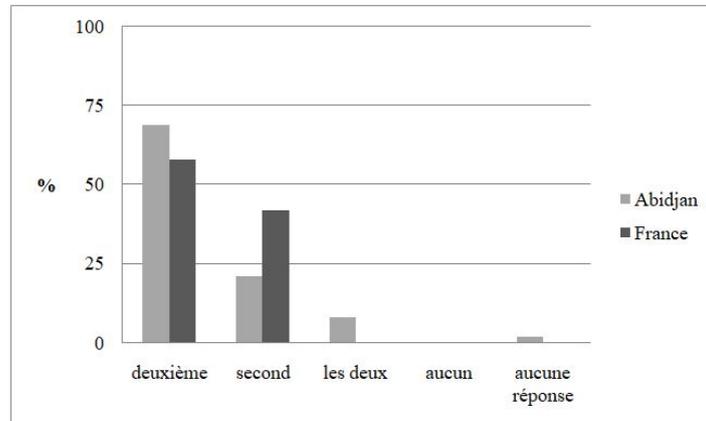


Figure 2  
 Résultats concernant la question (2) dans le corpus abidjanais (en gris clair) et le corpus français (en gris foncé).

De prime abord, les Figures 1 et 2 montrent une différence quantitative importante: si dans le corpus français les réponses aux deux questions ne se polarisent pas de manière significative, 40% des sujets ayant opté pour *seconde guerre civile* et 60% des sujets ayant opté pour *deuxième guerre civile*, dans le corpus ivoirien, en revanche, les réponses se distribuent de manière moins homogène. En particulier, ces réponses laissent filtrer une sensibilité plus importante envers l'hypothèse bi-sémantique selon laquelle *deuxième* et *second* ne sont pas des synonymes. En effet, pour la plupart des participants à l'étude (66%) *deuxième* constituerait l'adjectif le plus approprié pour désigner une guerre précédée par et suivie d'une autre guerre. Il est intéressant, à notre avis, que 21% des informateurs manifestent une vision opposée et choisissent, en revanche, *second* comme l'adjectif approprié pour désigner le même concept. Cette donnée, que nous pourrions confirmer à plusieurs reprises, semblerait suggérer qu'il existe, à l'intérieur de la même communauté linguistique, des sous-ensembles de locuteurs qui se caractérisent par différentes manières d'intérioriser la même règle. Enfin, 9% considèrent les deux options comme étant parfaitement équivalentes sur le plan sémantique.

Les réponses à la question (2) produisent des résultats semblables. La figure 2 montre que, de nouveau, les données du corpus français ne laissent pas émerger de préférences flagrantes, 42% des sujets ayant opté pour *seconde guerre mondiale* et 58% des sujets ayant opté pour *deuxième guerre mondiale*. En revanche, à Abidjan, un nombre plus important (70%) opte pour *deuxième guerre mondiale* contre un groupe minoritaire (21%) qui préfère *seconde guerre mondiale*. Enfin, 8% des Ivoiriens perçoivent les deux formes comme parfaitement interchangeables.

On pourrait déduire à la lumière de ces premières données que les Ivoiriens semblent plus sensibles à l'interprétation bi-sémantique que les Français, chez qui une grande variation s'avère être bien tolérée.

Une analyse plus fine des données met cependant en lumière un cadre bien plus hétérogène et complexe. Sur le plan épilinguistique, une analyse croisée des données dans le corpus abidjanais montre en effet qu'une bonne partie des sujets (55%) a été cohérente

dans ses jugements, ayant ainsi choisi *deuxième guerre civile* et *deuxième guerre mondiale*. Cependant, l'intuition de ces derniers ne se vérifie que partiellement au niveau métalinguistique (voir les Figures 6 et 7): aux questions *Pourquoi dit-on second Empire mais deuxième République française?* et *Quelle est la différence entre: j'ai passé la journée chez mon deuxième fils et j'ai passé la journée chez mon second fils?* seul un tiers des personnes ayant opté pour *deuxième guerre civile* et *deuxième guerre mondiale* déclare que l'on dit *second* pour terminer une séquence de deux éléments et que l'on emploie *deuxième* quand l'énumération va au-delà de ce nombre ("on dit second Empire français parce qu'il n'y a eu que deux empires. On dit plutôt deuxième République française car il y a plus de deux Républiques", "[on dit deuxième fils quand] celui qui parle a plus de deux fils", "[on dit second fils quand] celui qui parle n'a que deux fils"). On constate donc que, si les réponses épilinguistiques semblent faire émerger des résultats apparemment stables allant dans la direction de l'hypothèse bi-sémantique, en réalité cette dernière n'est défendue de manière solide que par une minorité.

Il est en outre significatif que le groupe placé sous l'étiquette "Bien répondu" ne comprenne que des étudiants ayant une formation de type linguistique et qui, de toute évidence, adhèrent à la règle de manière plus forte que les étudiants de disciplines différentes. Les sujets restants (36%), tout en appliquant l'hypothèse bi-sémantique dans les questions épilinguistiques, avancent des argumentations métalinguistiques hétérogènes parfois contradictoires ("je ne vois aucune différence" [entre second Empire et deuxième République]), parfois liées à des caractéristiques qualitatives n'ayant rien à voir avec la continuation ou la fin de la série numérique ("on parle de second empire français car c'est le règne du royaume. On parle de deuxième république française où c'est le cas du changement du président"). Même dans des sens divergents de ceux prospectés par Wilmet, l'hypothèse du linguiste semble être confirmée par ces sujets dans la mesure où ils interprètent *second* comme un adjectif sous-tendant d'autres qualités qui varient en fonction de critères subjectifs difficilement généralisables. Nous allons voir dans les sections suivantes si cette donnée se confirme également pour les autres questions.

Nous constatons également qu'une partie minoritaire (8%) choisit *seconde guerre civile* et *seconde guerre mondiale*, contredisant de ce fait l'hypothèse bi-sémantique: ces sujets n'ont néanmoins pas su confirmer leur intuition dans leurs argumentations explicites. Enfin, parmi ceux ne percevant aucune différence entre *deuxième guerre civile* et *seconde guerre civile*, seulement un groupe très restreint (2%) confirme sa réponse dans les questions de type métalinguistique.

Si nous considérons la distinction suivant le type d'études, les étudiants ayant une formation linguistique manifestent une conformité à la norme plus importante par rapport aux étudiants ayant une formation non linguistique. En effet, 65% des sujets du premier groupe optent pour *deuxième guerre civile* et *deuxième guerre mondiale* contre seulement 37% de l'autre groupe.

La distinction par langues parlées fournit des résultats très hétérogènes, et il n'est pas possible de mettre en évidence des tendances ou aboutir à des conclusions quelque peu solides.

### 3.1.2. Deuxième père après divorce

La troisième question du test vise à vérifier l'intuition de Wilmet selon qui *mon deuxième père* s'associe à l'idée de mariage après divorce, alors que *mon second père* s'associe à l'idée de mariage après veuvage. Cette question est ainsi formulée:

- (3) La mère de Paul s'est remariée après son divorce. Son nouveau conjoint sera pour Paul:



Son second père.  
 Son beau-père.  
 Son deuxième père.

La Figure 3 présente les résultats des réponses de la totalité des informateurs.

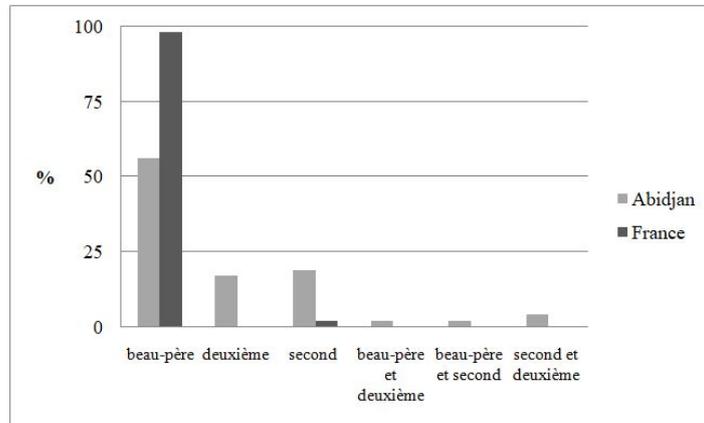


Figure 3

Résultats concernant la question (3) dans le corpus abidjanais (en gris clair) et le corpus français (en gris foncé).

Les résultats de l'enquête française semblent contredire Wilmet car seul *beau-père* renvoie, dans ce corpus, à l'idée de divorce. Notons en outre que seulement une minorité (2%) associe à *second* cette idée.

À Abidjan, les réponses se distribuent de manière moins homogène. À côté d'une majorité qui n'associe ni *deuxième* ni *second* à l'idée d'un mariage après divorce, et qui préfère donc *beau-père* dans la lignée des Français, 17% optent pour *deuxième père* en confirmant ainsi l'hypothèse de Wilmet. 19%, en revanche, choisissent *second père*. Il est intéressant de constater que la plupart de ce groupe, plus précisément 60%, avaient opté pour *deuxième guerre civile* et *deuxième guerre mondiale*, en n'associant ainsi qu'à *second* les caractéristiques de l'altérité.

Pour résumer, ce qui émerge de manière évidente en Côte d'Ivoire plus qu'en France est avant tout une grande hétérogénéité de fond: l'analyse croisée des réponses des informateurs laisse toujours filtrer une mosaïque d'interprétations subjectives qu'il est difficile de systématiser en catégories stables. En second lieu, la perception des deux numéraux dans le corpus abidjanais laisse davantage à *second* l'idée d'altérité. Enfin, ni le classement par type d'études, ni celui par langues parlées ne permettent de déceler des régularités sous-jacentes à une telle hétérogénéité de réponses.

### 3.1.3. Père spirituel et état second

Les questions (4) et (5) sont ainsi formulées:

- (4) Si je suppose que Léopold Sédar Senghor est pour moi un « père spirituel », comment est-ce que je pourrais l'appeler? Mon deuxième père ou mon second père?
- (5) Quand on n'a pas conscience de ce qu'on fait, on dit:  
 Être dans un état second.  
 Être dans un état deuxième.  
 Être avec la tête ailleurs.

Les Figures 4 et 5 présentent les résultats concernant ces réponses.

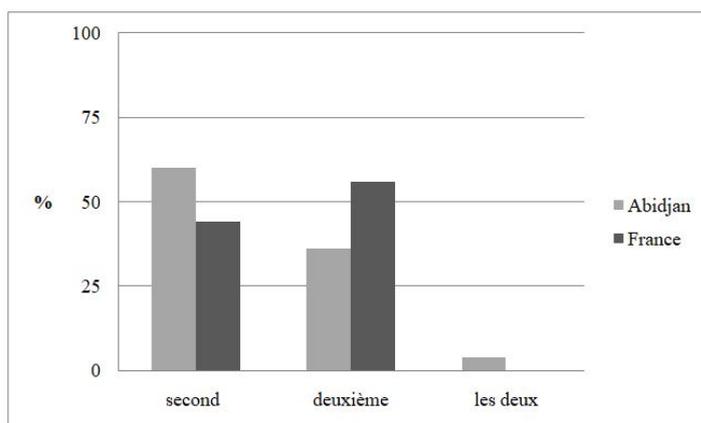


Figure 4

Résultats concernant la question (4) dans le corpus abidjanais (en gris clair) et le corpus français (en gris foncé).

De nouveau, les deux variantes se distribuent assez équitablement en France, ce qui laisse supposer que la distinction sémantique est très faible dans ce groupe, même si une légère préférence est exprimée sur *deuxième père* (56%). À Abidjan, en revanche, la qualité de *père spirituel* est davantage associée à *second père* (pour 60%), alors que 36% choisissent *deuxième*. Quelques étudiants (11%) ayant choisi *deuxième guerre civile*, *deuxième guerre mondiale* et *second père*, en tant que père après divorce, optent pour *second père* lorsqu'ils doivent qualifier la figure de "père spirituel". Encore une fois, pour les Abidjanais, *second* semble avoir un élément de multi-dimensionnalité supplémentaire plus important que dans le corpus français. Cette distinction semble relever du type d'études: 62% des étudiants en linguistique choisissent *second* contre 58% du groupe des disciplines mixtes.

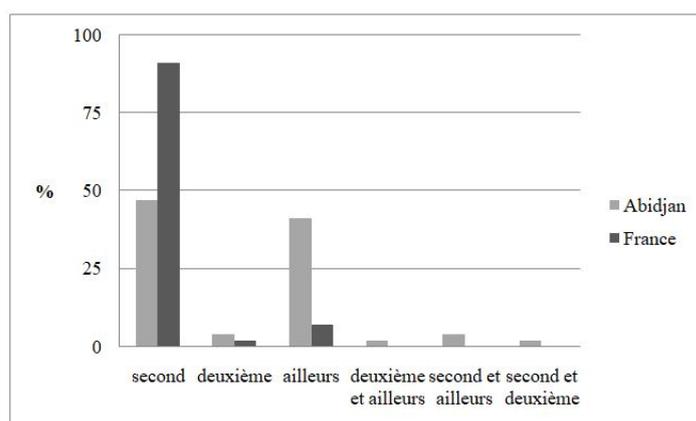


Figure 5

Résultats concernant la question (5) dans le corpus abidjanais (en gris clair) et le corpus français (en gris foncé).

En France, le plus grand nombre a opté pour *état second* (91%), et seul un groupe plus petit choisit *état deuxième* et *être avec la tête ailleurs*. Par conséquent, nous pouvons en déduire que la forme figée laisse peu d'espace aux interprétations subjectives. À Abidjan, également, la forme figée est reconnue par une partie importante du groupe (47%), même

si une partie presque équivalente opte pour l'expression *être avec la tête ailleurs* (41%).

Les étudiants des disciplines linguistiques reconnaissent davantage la forme figée (47%), contre seulement 12% des étudiants du groupe des disciplines non linguistiques.

### 3.2. Questions métalinguistiques

Dans les questions (6) et (7) on demande:

- (6) Pourquoi on dit second Empire mais deuxième République?  
(7) Quelle est la différence entre:  
J'ai passé la journée chez mon deuxième fils.  
J'ai passé la journée chez mon second fils.

Les résultats sont présentés dans les Figures 6 et 7.

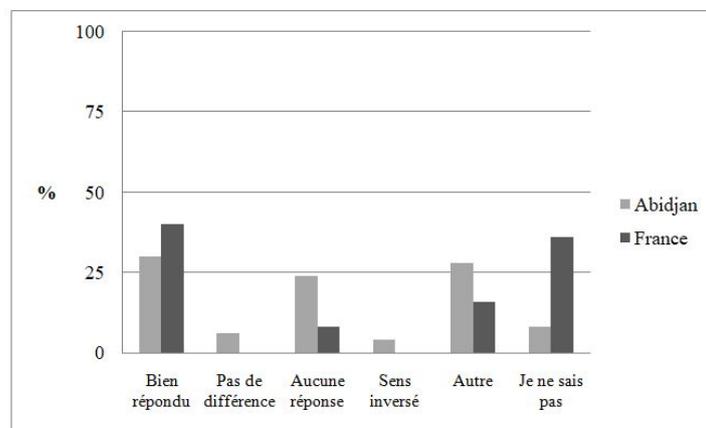


Figure 6

Résultats concernant la question (6) dans le corpus abidjanais (en gris clair) et le corpus français (en gris foncé).

Sur le plan métalinguistique, outre deux groupes abidjanais moins importants (celui qui admet ne pas savoir répondre et celui qui ne perçoit pas de différence), on relève les mêmes tendances dans les deux corpus: 30% des informateurs ivoiriens confirment l'approche bi-sémantique, contre 40% des informateurs français ayant donné la même réponse. Seulement 4% confirment tant sur plan épilinguistique que sur le plan métalinguistique l'intuition que nous avons appelée "Sens inversé" selon laquelle c'est *second* qui continue la succession numérique, alors que *deuxième* la conclut. 28% associent à *second* et à *deuxième* d'autres différences que celles prévues par la grammaire ("L'empire c'est masculin. République c'est féminin.", "On dit second Empire français parce qu'il y a une certaine continuité entre les empires qui se sont succédé et deuxième République parce qu'il y a un changement de fond"). Notons cependant que ce groupe, en France, s'avère moins significatif (16%), alors que le groupe ayant déclaré ne pas pouvoir fournir une réponse est plus important (36%).

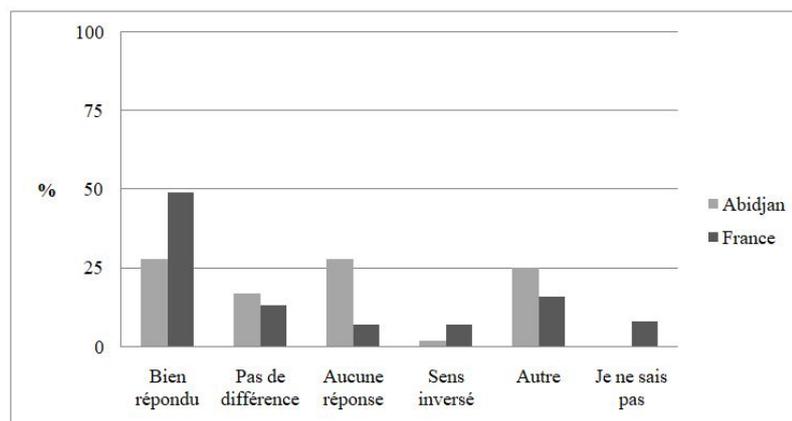


Figure 7

Résultats concernant la question (7) dans le corpus abidjanais (en gris clair) et le corpus français (en gris foncé).

Quant à la question (7), les données françaises diffèrent légèrement de celles de la question (6) en termes de distribution. La plupart des participants (49%) confirment l'hypothèse bi-sémantique: “*Deuxième* signifie qu’on en a plus que 2, *second* signifie qu’on n’en a que deux”. Quelques informateurs (7%) interprètent la règle bi-sémantique de manière inversée, c’est-à-dire qu’ils défendent l’idée qu’on emploie *second* lorsqu’il y a un troisième élément qui suit et qu’on emploie *deuxième* quand il n’y a que deux éléments. 13% déclarent ne percevoir aucune différence alors que 16% posent la différence sur le plan qualitatif: “*Deuxième fils* signifie qu’il est de la famille, il y a un lien de sang direct. Tandis que *second fils*, peut signifier un remariage et n’avoir aucun lien de sang”; “Entre le deuxième et le second il y a une sorte d’importance concernant le rapport entretenu”. À Abidjan, encore une fois, outre un groupe n’ayant pas répondu, les trois groupes les plus importants sont ceux qui ont bien répondu (28%), qui ne distinguent aucune différence (17%) et qui y voient une différence qualitative (“La différence entre ces deux phrases est que la phrase numéro 1, il s’agit de son fils biologique la phrase numéro 2 de son fils adoptif”, “Chez mon second fils c’est un enfant eu avec une femme autre que sa femme”).

Les étudiants de disciplines linguistiques soutenant que le terme *second* s’emploie dans le cas où seuls deux éléments entrent en jeu sont sensiblement supérieurs aux étudiants d’autres disciplines (38% contre 16%). En revanche, les réponses qui marquent une différence entre les deux adjectifs sur un plan qualitatif se distribuent équitablement entre les deux groupes (21% des étudiants de disciplines linguistiques et 42% des étudiants de disciplines différentes).

Quant au classement par langues parlées, l’unique donnée solide est que les étudiants ayant déclaré n’avoir que le français comme langue maternelle s’avèrent être plus sensibles à l’hypothèse bi-sémantique et manifestent une cohérence plus importante dans leurs réponses aussi bien épilinguistiques que métalinguistiques.

## 4. Discussion

Par l’analyse épilinguistique et métalinguistique d’un corpus abidjanais et d’un corpus français concernant la sémantique de *deuxième* et *second*, nous avons tenté de vérifier si l’emploi des deux adjectifs constitue une option pour tous les locuteurs francophones,

comme l'établit l'hypothèse synonymique, ou si, en revanche, il sous-tend une nette distinction de signifié, comme l'établit l'hypothèse bi-sémantique. Plus précisément, notre objectif était de vérifier l'hypothèse de Wilmet qui, pour sa part, pose la distinction sur un plan qualitatif, et interprète *second* comme un adjectif sous-tendant d'autres qualités qui ne sont pas attribuables à la distinction de rang. Les données extrapolées des échantillons n'illustrent pas de comportements systématiques et ne permettent donc pas de généraliser une telle conclusion. Une dispersion importante apparaît en effet non seulement au niveau du codage binaire des réactions épilinguistiques, les réponses ne se polarisant pas selon les populations, mais aussi au niveau de l'évaluation qualitative, où des incohérences surgissent notamment au moment de l'analyse croisée des données.

Si ces résultats ne nous surprennent pas à l'égard de nos hypothèses de départ, leur intérêt majeur consiste, à notre avis, à amener à une réflexion théorique sur la manière d'éliciter les données. En effet, dans le cas où nous observerions le comportement de *deuxième* et *second* uniquement dans un corpus de formes et où nous substituerions l'un avec l'autre dans, par exemple, *deuxième République* et *seconde République*, le corpus nous restituerait une image d'ensemble, un indice de tendance générale où les deux formes apparaîtraient interchangeable et optionnelles pour tous les locuteurs.<sup>4</sup> Les résultats délivrés par la méthode quali-quantitative, *a contrario*, révèlent que le principe d'optionnalité (*deuxième* et *second* peuvent s'appliquer indifféremment), n'est pas acceptable pour tous les francophones car des groupes de locuteurs bien distincts déclarent adopter d'autres règles.

Loin de vouloir mettre en doute la véridicité de l'image issue de l'application d'outils computationnels ou minimiser la portée théorique des connaissances dégagées par un tel paradigme, nous souhaiterions néanmoins souligner que, de notre point de vue, cette image résulte d'un processus de synthèse extrême dans la mesure où les niveaux de densité majeure ou mineure, autrement dit les éléments de diversification, se trouvent homogénéisés ou, pour mieux dire, aplanis en une valeur moyenne. Sur ce point, nous estimons que notre méthode a le mérite de mettre en lumière des qualités plus inédites. Nous avons pu en effet prouver qu'il existe, sur le plan des représentations subjectives, au moins deux regroupements significatifs, le premier comprenant tous les sujets auxquels le principe de l'optionnalité s'applique, le second comprenant ceux pour qui le choix s'effectue en fonction d'un critère distinctif (de rang ou qualitatif). Nous attestons en outre un troisième groupe de participants qui adhèrent à la règle bi-sémantique mais en inversent le sens. Dans une perspective sociopolitique, nous pourrions concevoir cette hétérogénéité des représentations vis-à-vis de la grammaire du français comme relevant d'une sorte de *communautarisme* linguistique où cohabitent, dans un espace partageant la même langue, un certain nombre de *sous-communautés* grammaticales localisables en fonction des comportements intersubjectifs adoptés par leurs membres.

La question qui se pose est alors de savoir comment traiter la variation: chaque locuteur maîtrise-t-il en même temps plusieurs variantes ou, en revanche, a-t-on affaire à deux grammaires distinctes? Une hypothèse innovante dans le cadre de la langue française est incarnée par le modèle à double-grammaire de Zribi-Hertz (2011), poursuivi entre autres par Massot (2010), Massot et Rowlett (2013) et Barra-Jover (2010, 2013). L'argument décisif du schéma zribi-hertzien tient au fait que la variation grammaticale de ce que l'on nomme *le français* peut s'expliquer comme l'aboutissement de l'activation de

<sup>4</sup> Une recherche rapide et informelle Google Ngram nous indique en effet que les attestations de ces deux co-occurrences sont *grosso modo* équivalentes (0.0000186179% pour *deuxième République* et 0,0000190903% pour *seconde République*).

deux grammaires en compétition, l'une étant responsable des formes "non protocolaires" ou non standards, usitées en situations informelles, maîtrisées par acquisition naturelle et étiquetées sous l'appellation de Grammaire Dialectale (GD dorénavant), l'autre étant responsable des formes "non paritaires" ou "protocolaires", à savoir celles standardisées, normées par les institutions linguistiques et acquises par voie de scolarisation, que Zribi-Hertz qualifie de Grammaire Standard (GS dorénavant). Contrairement à ce qui se passe pour GD, les formes générées par GS doivent se conformer aux attentes de la société qui les identifiera comme des variétés hautes attestant d'un certain prestige social. Selon ce modèle, que l'auteure qualifie de "diglossique",<sup>5</sup> seule GS pourra produire l'énoncé *Le train est-il parti?*, l'inversion du sujet dans la phrase interrogative étant considérée comme normée, socialement valorisée et adaptée aux situations formelles. En revanche, l'activation de GD produira une phrase de type *Il est pas là*, énonçable uniquement dans des situations informelles.<sup>6</sup> Ces deux grammaires sont décrites comme sécantes en tant qu'elles produisent deux ensembles distincts de formes identifiées par les locuteurs francophones comme faisant partie de la même langue, le français.<sup>7</sup>

Pour revenir à notre sujet, il nous semble que la lecture par *communautés grammaticales* que nous venons de proposer s'accorde en quelque sorte au schéma diglossique dans la mesure où elle identifie, parmi les usagers du français, des sous-ensembles de locuteurs qui se caractérisent par différentes manières d'intérioriser la même règle. L'interprétation inversée de la règle bi-sémantique de la part de quelques-uns de nos informateurs le montre.

<sup>5</sup> La notion de *diglossie* est empruntée à la sociolinguistique. Dans le cadre de cette discipline, Ferguson (1959) définit la diglossie comme la situation linguistique où deux variétés fonctionnellement spécialisées, une haute (H) et une basse (L), cohabitent dans la même communauté linguistique et y entretiennent une relation hiérarchique. La diglossie présuppose que la variété H soit normée à l'écrit, acquise par voie de scolarisation et valorisée sur le plan du prestige social. La variété L, en revanche, pratiquée dans des situations informelles et acquise dès le bas âge par un processus non contrôlé, ne bénéficierait pas de prestige au sein de la communauté. La variation entre les "super-registres" H et L fait partie de la compétence linguistique du locuteur qui utilise l'un ou l'autre en fonction de la situation sociale.

<sup>6</sup> Dans ce modèle, d'inspiration générative, GS et GD sont schématisées en deux ensembles en intersection, le premier regroupant les formes validées par GS mais non générées par GD, le second regroupant les formes générées par GD mais non validées par GS. La zone de contact entre les deux ensembles comprend les énoncés validés par GS et produits par GD comme par exemple *La voiture a explosé*. Sur ce point, Zribi-Hertz (2013, p. 61) souligne que la taille des trois ensembles, spécialement celle de la zone d'intersection, est variable d'un locuteur à l'autre car, comme le défend Barra-Jover (2010), la compétence linguistique des sujets parlants est idiolectale.

<sup>7</sup> L'approche diglossique est cependant rejetée par la sociolinguistique variationniste qui envisage la variation et l'hétérogénéité comme le résultat direct de l'incidence des variables sociolinguistiques inhérentes à la grammaire en en constituant ainsi le principe organisateur et fonctionnel (Laks 2012, p. 3). D'après les tenants de ce courant, la frontière tracée entre GS et GD par le modèle diglossique est trop nette et artificielle pour qu'elle puisse expliquer la continuité diaphasique (Gadet 2007): pourquoi un individu peut-il exprimer le même contenu de différentes manières connotées stylistiquement? Pourquoi certaines variantes produites par GD peuvent s'inscrire également dans GS? Le même argument, qui met finalement en cause les fondements du paradigme génératif-transformationnel, est envisagé entre autres par Maniglier (2007), qui explique que la conception des langues comme des ensembles de représentations mentales sous-tendues par des règles de transformation amène à interpréter à tort la variation dialectale comme la cohabitation d'une pluralité de langues semblables mais disjointes. En revanche, l'usage de l'un ou de l'autre dialecte de la part d'un individu, soutient-il, ne répond pas mécaniquement à des codes distincts, mais à des règles *variables* qui relèvent de la même langue et que le sujet met en œuvre ou suspend de manière discontinue en fonction de la situation de communication (Maniglier 2007, p. 82).

De toute évidence, nous ne sommes pas en mesure d'affirmer avec certitude que les connaissances déclarées par les participants de l'étude correspondent systématiquement à leurs comportements externes. L'hypothèse que nous avançons ici n'est que le fruit de résultats provisoires et demande encore à être validée. Quoi qu'il en soit, cette hypothèse se trouve pour le moment renforcée du fait que les regroupements que nous venons de mettre en exergue résistent aussi bien au facteur diatopique qu'aux agents sociaux que sont l'âge, le sexe, l'ethnie et le niveau de scolarisation, catégories sociologiques censées expliquer, dans l'optique variationniste, la variation intrinsèque de la langue mais qui ne semblent pas justifier les comportements observés dans cette étude.

## 5. Perspectives futures

Des recherches futures devront être envisagées pour valider le soubassement du modèle *communautariste* ainsi que pour améliorer certains aspects du protocole d'enquête.

En premier lieu, nos résultats pourraient être plus largement vérifiés si l'on élargissait le questionnaire à d'autres contextes d'application de *deuxième* et *second* comme, par exemple, les marqueurs adverbiaux *dans un deuxième/second temps, en deuxième/second lieu*, ou si l'on contrôlait la stabilité du figement dans d'autres expressions d'usage commun comme *être le second choix, donner une seconde vie*. Aussi estimons-nous que l'évaluation qualitative des réponses devrait être plus présente dans le protocole: tout en facilitant la mise en œuvre de l'analyse croisée des données de la part du chercheur, une mise au point du volet métalinguistique du questionnaire permettrait de sonder les motivations sous-jacentes à l'adhésion à telle ou telle règle grammaticale, élément que nous n'avons pas pu observer dans ce travail.

**Note biographique:** Giulia De Flaviis est titulaire d'un doctorat en linguistique française obtenu à l'Université de Rome La Sapienza. Ses recherches principales portent sur la perception des faits linguistiques (plus précisément phonologiques) auprès de différentes communautés francophones. Dans sa thèse, elle se propose de mesurer la compétence épiphonologique et la conscience métaphonologique des natifs francophones au sujet des liaisons. En outre, ses travaux portent sur l'utilité de combiner, dans l'investigation des faits linguistiques, la méthode qualitative de l'élicitation des réponses épi- et métaphonologiques et la méthode quantitative de l'analyse empirique par corpus.

**Adresse de l'auteur:** [giulia.deflaviis@uniroma1.it](mailto:giulia.deflaviis@uniroma1.it)

**Remerciements:** Nous souhaitons exprimer notre gratitude à Oreste Floquet pour ses précieux commentaires lors de la rédaction de cet article.

## Références bibliographiques

- Barra-Jover M. 2010, *'Le' français ou ce qui arrive lorsqu'un état de choses est observé comme une entité*, dans "Langue française" 4 [168], pp. 3-18. <https://www.cairn.info/revue-langue-francaise-2010-4-page-3.htm> (29.01.2021).
- Barra-Jover M. 2013, *Linguistique et école primaire: pourquoi l'approche diglossique est la meilleure façon d'apprendre le français académique*, dans "Journal of French Language Studies" 23, pp. 87-108. <https://doi.org/10.1017/S0959269512000373> (29.01.2021).
- Ferguson C. 1959, *Diglossia*, dans "Word" 15 [2]. <https://doi.org/10.1080/00437956.1959.11659702> (29.01.2021).
- Floquet O. 2017, *All'intersezione tra linguistica dell'exemplum e linguistica del datum: una proposta per studiare il caso di deuxième e second nel francese contemporaneo*, dans "Costellazioni" 2 (2017), pp. 313-331.
- Gadet F. 2007, *La variation de tous les français*, dans "Linx" 57, pp. 155-164. <https://doi.org/10.4000/linx.306> (15.05.2020).
- Gombert J.É. 1990, *Le développement métalinguistique*, Puf, Paris.
- Gombert J.É. 1996, *Activité métalinguistique et acquisition du langage*, dans "Acquisition et interaction en langue étrangère" 8. <https://doi.org/10.4000/aile.1224> (07.09.2020).
- Grevisse M. et Goosse A. 2008, *Le Bon Usage*, De Boeck-Duculot, Bruxelles.
- Laks B. 2012, *Perché c'è variazione invece di niente?*, dans "Laboratorio critico" 2, pp. 1-36.
- Maniglier P. 2007, *Calculer les cultures. Le 'structuralisme' dans l'histoire de l'intelligence artificielle*, dans "Éducation et didactique" 3, pp. 79-104. <http://journals.openedition.org/educationdidactique/217> (19.04.2019).
- Massot B. 2010, *Le patron diglossique de variation grammaticale en français*, dans "Langue française" 4 [168], pp. 87-106. <https://www.cairn.info/revue-langue-francaise-2010-4-page-87.htm> (29.01.2021).
- Massot B. et Rowlett P. 2013, *Le débat sur la diglossie en France: aspects scientifiques et politiques*, dans "Journal of French Language Studies" 23, pp. 1-16. <http://usir.salford.ac.uk/27297/> (29.01.2021).
- Pinto M.A. et El Euch S. 2015, *La conscience métalinguistique. Théorie, développement et instruments de mesure*, P.U.L., Québec.
- Wilmet M. 2010, *Grammaire critique du français*, De Boeck-Duculot, Bruxelles.
- Zribi-Hertz A. 2011, *Pour un modèle diglossique de description de français: quelques implications théoriques, didactiques et méthodologiques*, dans "Journal of French Language Studies" 21 [2], pp. 231-256. <https://doi.org/10.1017/S0959269510000323> (29.01.2021).
- Zribi-Hertz A. 2013, *De la notion de grammaire standard dans une optique diglossique du français*, dans "Journal of French Language Studies" 23 [1], pp. 59-85. <https://doi.org/10.1017/S0959269512000361> (29.01.2021).